

LE RAPT DU DON.

1 968... Chroniques de l'Association pour un Collège de Psychiatrie de la région Centre.

- “ Les enfants, si elle vous conte qu'elle a fait Mai 68, faut pas la croire. C'est Mai 68 qui l'a faite! ”

A la mémoire de JOEL.

Il y a plus d'un quart de siècle, je portai la velléité de rédiger une chronique de “ L'ASSOCIATION POUR UN COLLEGE DE PSYCHIATRIE DE LA RÉGION CENTRE ”, de l' “ Association pour... ” comme, en familiarité, on la nomma. Une association sans terme affranchi : le Collège projeté avortera et, plus étrange, sans réelle scène primitive, même si en l'honneur de sa majuscule, la dite association incarna -dès l'aube paradoxale du Mai de l'année 68- l'initial, le temps conceptuel des prétentions collégiales sur notre terroir.

Pour ce : convoquer, assembler, caresser témoignages et archives. Les compagnons d'époque, sollicités, sourient, aimables et courtois, mais...

- “ ...mais non, vraiment, ça n vaut pas l coup ! Terminé tout ça. Pourquoi remuer ces vieilleries ? ”.

Perplexes, à l'exhibition de nos utopies partagées, ils avouent avoir perdu souvenirs de nos débats politiques :

- “ Si! Si, on y était ensemble pour les rassemblements mensuels dans les Hôpitaux Psychiatriques de Nantes, Bordeaux, Clermond-Ferrand, Lyon, Marseille, Paris, ailleurs... Oui, le secrétariat à la clinique de “ La Chesnaie ”, mais... non, n'en reste rien. Oublié. Plus d'importance. ”. L'im-portance ? J'adopte le vocable, lui et sa ribambelle fraternelle : porter, supporter, rapporter, exporter, déporter...

“ L'importance, il faudrait en faire un critère d'existence ” enseignait Gilles DELEUZE.ⁱⁱ

FAIRE-PART.

Il y a plus d'un quart de siècle quelques uns, rares, impensable mélange de générosité, d'attention compassionnelle et de discrétion, accueilleront ce qui m'importait : l'incurable nécessité d'écrire.

Nommer d'emblée Roger GENTISⁱⁱⁱ, puisque j'oubliai d'enclencher l'enregistrement du magnétophone lors de notre dialogue de résurrection de ces événements!

Rares, quelques autres... :

- " C'est pas de chroniques dont tu parles, c'est comme d'une grossesse ! ", plaisanta Jean OURY^{iv} dont je tentai d'emporter l'adhésion au projet. Enceinte, j'en diffèrai pudiquement le faire-part et, histoire de me rafraichir la mémoire, d'étayer d'une saine objectivité la rédaction anticipée, lui empruntai -pour quelques jours- la rouge chemise cartonnée où BRIVETTE, sa secrétaire, classa la minutieuse collecte des documents de l' " Association pour... ".
- " Promis BRIVETTE ! Je prends des notes et te rapporte ça sans tarder ! ".

Autrefois, un inavouable épisode de détresse, récession et stupidité conjuguées, me délésta de mes propres paperasses patiemment cumulées. N'intéresseront plus jamais personne. Classées sans suite. Aucune valeur, comme les emprunts russes. Hors de mes sens, minables et fantomatiques transcriptions, résidus placentaires enkystés, exempts d'expulsion et de premier cri. L'histoire des vaincus ne s'inscrit pas. Inutiles au monde ! Poubelle !

Ebranlée de contractions jalouses et dissociatives, je pénétrai régressivement l'antre conservateur de la rouge chemise cartonnée, je relus, sélectionnai, mis en fiches les archives de l' " Association pour... ". Tractée par d'insaisissables mirages je m'engageai en promesses d'écriture toujours rompues, toujours désavouées. Vaincue par la présente force d'inertie des textes -textes férocelement provocateurs à l'heure de leur conception- et tel le fou écartelé jusqu'à la brisure par l'impossible reconnaissance de son image ou des productions que, malgré la fêlure, il éprouve siennes, j'échouai.

25 Octobre 1 968.

Bulletin de l'Association pour un Collège de Psychiatrie de la région Centre. Compte-rendu de la réunion du 25 octobre, clinique de la Chesnaie à Chailles (41). Extraits.

"... utilisation de toutes les compétences dans le domaine de la psychiatrie.

Commencer à mettre en place un réseau d'échanges permettant la confrontation de l'expérience et du savoir des différents membres des équipes de soins, ainsi que la confrontation des différents courants de la psychiatrie, préfigurant ainsi le futur Collège de Psychiatrie de la région Centre.

Font partie de droit tous les travailleurs de la santé mentale de la région. Peuvent également devenir membres toute personne portant un intérêt particulier à la psychiatrie. "
" Le Collège prétend être reconnu comme entité universitaire, ses membres participeraient à l'Université.

Il est décidé à l'unanimité que le Collège régional aurait vocation de former et d'enseigner l'ensemble de l'équipe psychiatrique. "

" Le malade doit être pris en charge là où il se trouve, ce qui implique l'organisation effective de secteurs d'action psychiatrique. Le secteur est pris en charge par une équipe multidisciplinaire, déhiérarchisée. Les fonctions sont disjointes du titre, elles dépendent des compétences. La direction de l'équipe est collégiale. "

" Cette équipe formatrice étant essentiellement équipe de secteur, cela voulait dire qu'on réclamait la coordination réelle des secteurs et des pratiques parce que jusqu'alors il n'en existe pas... Le secteur apparaît comme une mot magique qui aurait un pouvoir d'unification dans le langage. Il y a quelques mois, le mot " Collège " était magique ; on disait : avec le Collège on aura tout ce qu'on veut, tout ce qu'on cherche. "

J'échouai dans mes corps à corps récidivents avec ces revenants lettrés, renonçai à écrire, sidérée par l'amnésie des miens, impuissantée par les archives elles-mêmes. Je ne nous reconnaissais plus en leur miroir. Pourtant j'en atteste, phrases, propositions, noms, lieux et dates, compagnons innocents ou événements inspirés surgissaient là et, en ma mémoire, mille et un souvenirs dansaient la sarabande, se chamaillaient la priorité pour témoigner. Tout se

déroula ainsi qu'inscrit sur le legs des feuillets étalés. Mais, dans leurs bousculades pétrifiées et bien qu'indemnes d'apparence, les mots séniles, devenus traitres à nos causes d'antan, ne savent plus ce qu'ils disent, plus ce que parler veut dire, ni ce que dire put subvertir. ça fait plus d'un quart de siècle... BRIVETTE a pris sa retraite.

Il faudrait, il faut que je restitue à OURY les documents de la rouge chemise cartonnée !

- “ QUE S'EST-IL PASSÉ ? ”

L'interlocution, d'ordinaire, s'adresse aux traumatisés. Ou bien les traumatisés, à leur insu, l'adressent aux survivants ignorants de leur oubli. S'adresse aux traumatisés égarés, par les désobligeances du langage, par la miroitante défiance d'autrui. Autrui qui, d'antan, reconnaissait leurs énoncés, les constituait, les instituait, les leur restituait. Traumatisés médusés par leurs mésalliances avec de familières et d'intimes circonstances, jadis garantes de l'échange, jadis garantes des conditions de possibilités tant de l'alliance que de la langue. Traumatisés retranchés, de leur existence singulière, de leurs lignées ou appartenances, réfugiés dans les devenir-étrangers de leurs alliés amnésiques, et démis de leurs biens, de leurs science et connaissance, de leurs mots pour le dire.

- “ QUE SE PASSE-T'IL ? ”

En ces temps-là, ça se disait, la psychiatrie existait, insistait même. On se plaignait de ses insuffisances, on s'épuisait et se réjouissait à la réformer. On s'employait à améliorer les conditions d'accueil, de soins socialisants, de sorties, autrement dit à libérer dedans et dehors, indifféremment, les internés, opprimés, damnés de la terre, après PINEL et PUSSIN, MAKARENKO, l'originale Colonie de METTRAY, DELIGNY, BONNAFÉ, tant d'autres : maîtres adulés ou méconnus, anonymes inconnus, tous exemplaires et prodiges en frayages instituants. Mais cette fois on y mettra le temps qu'il faudra, les moyens qu'il faudra, mais ce sera la “ dern' des dern' ” ! La psychiatrie de l' “ avoir-raison ”, la psychiatrie révolutionnée vivra et avec, comme dans tous les combats, quelques-uns de nos leurres constituants, quelques-unes de nos illusions forcenées, quelques-uns d'entre nous.

La preuve ? Le “ livre blanc ” de la psychiatrie française après les leçons de la guerre, de la résistance, des camps d'internement, des exterminations “ douces ” ou ciblées, systématiquement planifiées : indifféremment monstrueuses. Des livres, congrès, débats, sociétés savantes. La circulaire du 4 Février 1958, signée Houphouët-BOIGNY^v. L'article concernant la thérapie institutionnelle, les associations culturelles et les clubs de malades, de Jean AYME, Philippe RAPPART et Horace TORRUBIA, dans l'Encyclopédie médico-chirurgicale^{vi}. Les textes légaux officialisant -enfin !- une sectorisation, vaguement, sourdement à l'oeuvre. Les progrès des médications. La réduction de la durée et du nombre des hospitalisations.

La preuve ? La socialisation des fous endiguerait les effets hiatrogènes de l'enfermement, guérirait peut-être, si le soin, métonymiquement, se confondait avec la pathogénèse ? Des espagnols instruisaient l'asile aux lueurs et éclats de la guerre civile, et des français internèrent François TOSQUELLES le catalan réfractaire, puis résista l'hôpital de St ALBAN^{vii}, asile et légende. Des italiens désinstitutionnalisèrent et, à Trieste, leur “ Cheval bleu ”^{viii} rivalisait avec le bleu des yeux de Franco BASAGLIA^{ix} pour tracter, vers l'azur d'une

cité qu'ils rendraient hospitalière, des malades mentaux cloîtrés en leurs asiles. Des anglais, LAING, COOPER,^x d'autres, décryptaient le tableau clinique de la révolution au coeur de la schizophrénie, au risque de s'y égarer, d'y perdre raison. Des portugais décolonisaient, troquaient l'oeillet rouge contre l'entonnoir. Des allemands, avec les docteurs HUBER et le collectif socialiste de patients (SPK) de Heidelberg^{xi}, radicalisaient les démonstrations répressives. Des hollandais et belges tramaient, tissaient d'européennes espérances, et affleurèrent les " Réseaux d'alternatives à la psychiatrie "^{xii}.

La preuve ? Les lames de fond de la psychanalyse qui renversèrent, culs par dessus têtes, quelques cons, conservateurs et rétrogrades systèmes. En une conjuration encore aujourd'hui mésestimée, elles étayèrent d'une vitale conceptualisation les pratiques de résistances de collectifs informels, désistèrent de leur isolement des tas de gens, travailleurs de base plus ou moins maltraités par leurs détracteurs, au prétexte d'intérêts ou questionnements -pas encore freudiens, mais déjà novateurs et donc coupables- autour de la folie, de ses traitements. Elles déclenchèrent la débandade de vieilles indulgences ségrégatives et péjoratives dont les adeptes fallacieux nous insultaient drôlement :

- " Poètes ! Rêveurs ! Naïfs ! Bavards ! Psycauseurs (ou psycausants) ! Communistes ! Anarchistes ! " .

La preuve ? La Fédération des Groupes d'Études et de Recherches Institutionnelles^{xiii} débordée par la publication des " Cahiers de brouillon ", par le lancement des rédactions de monographies sur l'architecture des établissements psychiatriques ou d'éducation spécialisée pour l'enfance inadaptée, etc..., dont se saisirent nombre d'équipes, de professionnels, découvrant là où ils oeuvraient, et via ces offres de recherches, leurs musellements, leurs collaborations à des oppressions innouïes, découvrant parallèlement leurs compétences et pouvoirs, et leur manque de conscience hors les occurrences transférentielles de ces fulgurants effets analyseurs. Dès qu'ils surent, ils purent, ils s'en saisirent.

La preuve ? La rouge chemise cartonnée et les traces de l' " Association pour... " .

- " QUE SE PASSE-T-IL ? " .

Au nom d'offres accrues de socialisation, on désinstitutionnalise^{xiv}, on ferme les asiles devenus, il est vrai, Hôpitaux Psychiatriques, puis Centres Hospitaliers Spécialisés, puis trop coûteux eu égard aux nouvelles donnes gestionnaires. Réactivement ou préventivement s'y substituent, aux quatre points cardinaux, une efflorescence d'initiatives prometteuses pour tenter ne pas perdre la boussole. Elles survivent aux inspirations militantes de leur création souvent associative (familles, soignants, malades...), parant les déficits honteux des pouvoirs publics. Quelques héritiers téméraires, imprudents ou jubilatoires soutiennent ces initiatives, y épuisent leur enthousiasme ou leur honnêteté puis, piégés, les abandonnent à leur sort, tant incomprises qu'incompréhensibles, désorientées dans les enchevêtrements et surenchères de défis truqués, dans le fatras récessif d'histoires locales particulières, et pourtant et partout structurellement comparables.

On a supprimé le diplôme d'infirmier psychiatrique. On forme un quota dérisoire de psychiatres. Dire comment et à quoi on les forme... Et ainsi mutent les discours de la folie ! Les agents les plus exposés : prolétaires déraisonnables en générosité et rétribués d'espérance déraillent, plus ou moins rapidement, par manque de ressources, protection et reconnaissance. Les plus forts, confondus avec les meilleurs, ceux qu'étaient leur instruction, leur puissance,

leurs alliances concrètes ou potentielles, récoltent quelques bénéfiques avant de renoncer, de périr ou de trahir. Résistent quelques survivants. De quoi se plaignent ces infernaux révolutionnaires passésistes ? N'ont-ils pas dénoncé, jusqu'à l'excès, les enfermements, l'exclusion des fous, voulu la socialisation des malades mentaux, leur inclusion dans la cité, exigé qu'ils prennent la parole, qu'on la leur rende ou donne ?

Les fous se font rares. Espèce en voie de disparition, ils s'acharnent -littéralement- à leur rédition annoncée. Ils migrent, convertis en d'autres ethnies. Clochardisés, ils hantent le métro parisien. Délirants, ils effraient dans les lieux publics. RMIstes, bénéficiaires de l'AAH, dépendants des leurs, ils resteraient trop riches de quelques francs pour bénéficier de la CMU. Délinquants incarcérés, ils combleraient les prisons. Drogés, prostitués, suicidés, se mutilant dans les solitudes d'arrangements précaires, ils ne sont plus fous puisqu'autrement désignés, déchiffrés. Non : chiffrés. Certains, promis à une conversion d'handicapés, protègent pour un temps déterminé, leurs identité et statut de malades, " les mentaux " comptabilisés en file active, en plateaux techniques, en pyjama sur un lit pour mériter des soins. Nouvelle race nomade, ils errent, ballotés de centres de jour en hébergements de nuit, de consultations d'urgence en lieux de crises, de squatts en post-cures, de festivals estivaux, en associations caritatives, en SAMU social ou service de médecine. Provisoirement... De non-lieu en " structures ", affublés préférentiellement du qualificatif de " thérapeutique ", autant d'effets d'annonce (" réseaux ", " bassins de vie ", " psychiatrie de liaison ", etc...), de chants de sirènes, de leurres d'aveuglés révélant à la fois, et certains dévouements individuels ou microcosmiques, et les irresponsabilités politiques systématisées. Les tribus de chroniques, incurables, schizos, débiles, stabilisés... éjectées de l'orbite psychiatrique, de l'orbite médicale, échouent dans des " Maisons d'Accueil Spécialisé " où la modestie et le courage d'une souche nouvelle de compagnons de la folie niée, s'emploie à panser les eschares de l'âme, à suturer les béances de liens déconsidérés, à greffer de l'humanité raptée. Les insensés rôdent, affectés à d'autres champs institués que ceux des asiles pour souffrances psychiques, ceux de la banale protection, ceux du " prendre soin ".

Sémantique victoire !

Le despote DSM IV règne, déclasse et reclasse en catégories pseudonymes, les socialités difformes. DSM IV a viré Névrose de sa couche, Hystérie aussi. Ne veut plus de ça sous son toit. Y préfère d'autres agencements de signes et de sigles : les TOC, etc..., et sans rire et sans gêne on parle de " tocqués ". Cliniquement, on déclare " ne relevant pas de la psychiatrie " les pathologies non-conciliables avec un cadre donné, avec la mission auto-référencée d'un établissement, avec la découpe territoriale ou le durée réglementaire légitimant un service, avec le savoir-faire d'une équipe. On déboute ainsi " scientifiquement " (c'est-à-dire techniquement, lâchement) les intervenants des responsabilités de la prise en charge de ceux qui manifestent de graves souffrances psychiques, mais n'ont pas eu la sagesse précautionneuse de les conformer aux scénarii imaginés par les affolements des politiques, voire de certains professionnels clivés en des hiérarchisations ressuscitées, effarouchés par la décomposition des collectifs ou terrorisés par les impostures linguistiques ou institutionnelles qui, individuellement, les submergent.

Et si résistent, innovent quelques secteurs psychiatriques, seul l'après-coup, l'analyse des effets soignants nous instruiront, pas la duplication imaginaire de leurs dispositifs jamais reproductibles, pas leurs naïves répliques, pas leurs colportages simplistes vers le secteur voisin.

Au dehors, à côté, les assistants sociaux, submergés par les déraisons incontrôlables de la misère, appellent à l'aide. Les juges aussi, en passe de décider d'éventuelles stérilisations légales, pour des " majeurs protégés ". Les gardiens de prisons, en contradiction avec le " surveiller et punir " de leur besogne, s'escriment à objecter :

- " On vous en prie, qu'on les soigne ! Psychiatrisez-les ! ",
pour de condamnables et insolites emmurés. Les gens braves tremblent pour leur progéniture, aux injonctions écholaliques :

- " Danger ! Soignez-les ! ",
cernant l'invention d'un novice flux d'épouvante : les pédophiles.

... et dans un lieu de soins pour suicidants, le protocole d'admission exige la signature d'un contrat où l'intéressé s'engage à " ne pas tenter de se suicider ",
... et le médecin-chef d'un service hospitalier d'urgence et d'orientation pour adolescents conteste l'hospitalisation d'une jeune fille menaçant répétitivement de se donner la mort, au motif que " si on l'hospitalise, cette hystérique va s'identifier à ses symptômes et se chroniciser ",
... et dans son discours inaugural, le psychiatre référent d'un service de crise précise aux journalistes que " la durée de séjour des malades ne dépassant pas vingt et un jours, l'équipe thérapeutique ne travaillera pas avec le transfert ",
... - " Mes petits, veux avoir mes petits ! " clamait, de tribunaux en services sociaux, école, une mère éplorée et délirante. Petits que, dans son désespoir de pérenniser son " vouloir les avoir ", elle séquestra, affama, avant qu'un juge n'ordonnât retrait et placement protecteur. Armée de sa plainte lancinante, elle déjoua les sécurités, fit intrusion dans le bureau du psychologue en entretien avec l'un de ses petits :

- " Non respect du cadre ! "

diagnostiqua l'équipe du CMP, après mûre réflexion en réunion de synthèse. Et s'interrompit sans appel la cure du petit, posant et résolvant l'équation sauvage : folie de la mère égale contre-indication à l'écoute de l'enfant.

... et enquête prospective, au sein des DRASS, recensant les besoins de prises en charge d'enfants en difficultés. N'y figurent plus les autistes, ni les psychotiques, pointant désormais parmi divers déficitaires ou handicapés. Et alors ne manquera plus d'établissements spécialisés pour eux !

- " QUE SE PASSERA-T-IL DONC ? "

Quelle intelligibilité promouvoir à la redécouverte tardive des tracts, journaux, pétitions, notes brouillonées de l' " Association pour un Collège de psychiatrie de la région Centre " ?
Quelle intelligibilité promouvoir au choc éprouvé après-coup, à la trahison des mots, éprouvé à l'abréaction de l'ambiance politique d'alors, incommensurable à l'aulne de nos pratiques, de nos conceptions contemporaines ? M'étais tue, y a un quart de siècle. Repliée. Lâche. Avais dit que je manquais de formation d'historienne, de temps, de coeur à l'ouvrage ou autres balivernes. Avais refermé la lourde et rouge chemise cartonnée. Plus vu, plus su. Au placard !

Comment dire la déliaison des hommes et des mots, des énoncés et des circonstances de leur énonciation ? Il y a dissolution du sens, captation défigurante des textes par d'autres contextes. Il y a désaffection des mots quand cette défiguration provoque, quasi-éthologiquement, ruptures et inversions d'affects. Il y a retranchement des énoncés de leurs conditions de possibilités. Insupportable violence de ces processus tortionnaires ! Alors non, non il ne s'est rien passé. Ou presque, ou... on était jeunes, on faisait n'importe quoi, l'amour plutôt que la guerre, on en oubliait de dormir, n'en parlons plus ! Oui d'accord on a sillonné la

France de Collèges en Instituts de psychiatrie, de comités de coordination en comités de soutien, nuits après jours, week-end après semaines, nos échappées couvertes par des congés-maladie signés de nos complaisants partenaires médecins, quand la répression commença à s'abattre. D'accord, mais il n'en a rien résulté. N'empêche ? Et s'il en avait résulté, malgré tout, malgré nous... résultat autre chose que les Collèges désirés, fécondés mais non-aboutis, autre chose que les apparents despotismes régnants désormais sur l'hexagone et sur l'Europe ? Résultat des rhizomes imperceptibles, tels les invisibles chemins du rêve des Aborigènes australiens ?^{xv}

Ai extrait du placard et des brouillages de la mémoire, ai dépoussiéré la lourde et rouge chemise cartonnée de l' " Association pour... ". Les préceptes enrôlés-là anticipèrent les transformations rêvées, étayèrent les réformes déjà à l'oeuvre, puis la durée licencieuse les arracha imperceptiblement à leurs objets, à leurs locuteurs, inspireurs ou destinataires. Dans un oubli de leurs origines, de leurs supports et adresses, les vocables griffonnés, les ambitieux projets annotés se dissocièrent, désintégrant dans le même mouvement leurs univers, tant d'émergence que de destination. Leurs particules élémentaires, devenues orphelines, cheminèrent, traversèrent d'autres plans de consistance et s'acoquinèrent, au gré d'étranges logiques, pour articuler des propositions méconnaissables, désaffiliées. Leurs agencements bâtards répudièrent leurs énonciateurs d'antan et dénoncèrent leurs interlocuteurs initiaux. Que s'est-il passé, et aux temps des engendrement et aux temps des annihilations ?

Je relis, aux tonalités hallucinées des voix de mes compagnons, les mots apparentés, soustraits à notre vigilance et passés corps et biens à l'ennemi, otages clonés et omis, esclaves chatoyants enclavés dans des dialectiques méprisées, asservis, prostitués aux thèses de clans adversaires. Clans et terroirs adverses qu'il nous devient interdit d'attaquer, sauf à démembrer, à amputer, à trucider nos mots préférés, nos mots-amants, les mots de nos communes jouissances.

Archéologue impromptue -faute de mieux- j'exhiberai de cette collecte contradictoire, fragments, résidus, empreintes révélatrices, puisant autorité et discernabilités dans leur traversée clandestine des dernières décennies. Ces modestes reliques de l' " Association pour... " instruisent sur les moeurs, les pratiques et les valeurs de tribus ou de bandes dont les rares survivants n'ont plus ni les termes, langues ou dialectiques, ni les interlocuteurs, ni les catégories idéologiques pour transmettre leur souvenance. Ni le coeur. Ni le corps. Certains sont morts, de " ça " ou d'autres choses. Certains survivent, plus ou moins fossilisés par les ordres dénoncés. D'aucuns collaborent paisiblement à l'Etablissement en place. D'autres luttent toujours, avec les armes alors refusées, pour conserver ce qu'ils espéraient transformer, améliorer ce qu'ils pensaient détruire, ou pour changer encore ce qu'ils convoitaient, qu'ils ne reconnaissent plus ou que leurs frères, autant que leurs ennemis, ont rapté. Il y a des résistants anachroniques, impénitents ou persistants à sécréter des isolats communautaires. Il y a des refoulés des temporalités normées, pour qui les disjonctions des affects et des représentations altèrent l'historicité et la clôturent en constellations intimes. Tous, chacun : des deshéritiers, " des désaffiliés " nous enseigne Robert CASTEL.^{xvi}

IL ÉTAIT UNE FOIS, L' " ASSOCIATION POUR... "

Deux primitives trouvailles, classiques et modestes, manquent d'indication chronologique, et pour la première d'indication de lieu et d'auteur. Tout laisse à penser qu'elles sont précoces dans cette mouvance, le thème de la formation des professionnels en psychiatrie qui

rapidement dominera, n'étant pas ou n'étant que secondairement mentionné, subordonné aux soins. Mais déjà le processus subversif s'impose, perceptible au profane, particulièrement dans les propos du docteur AUDISIO qui prône la compétence préférentiellement aux titres, même universitaires.

" Les Collèges, dans chaque région, sont des organismes de soins... En d'autres termes, nos organisations se proposent de faire des collectifs soignants actuels, considérés comme simple " cheptel plus ou moins productif " -selon la formule de Daumezon (*)- des équipes réelles de soins psychiatriques, capables de répondre aux besoins de l'utilisateur. "

() Daumezon Georges :*

*Propos du Dr Audisio (secrétaire du Syndicat des psychiatres français de Haute-Normandie).
- " ...nécessité d'une activité de formation qui n'aille pas à l'encontre de l'intérêt des patients, donc d'une institution collégiale implantée sur le lieu même des soins, réalisant l'indispensable intégration théorie/pratique. Et nécessité d'une prévalence reconnue à la compétence professionnelle sur tout titre universitaire. "*

Les alliances et conflits avec Paris gouvernèrent les premiers jours de ces effervescences intellectuelles, politiques et affectives. Ceux du " Centre " marqueront d'emblée et d'entrée leur singularité en associant, à chaque fois que faire se put, des " soignés ", aux rassemblements, activités, débats, y compris au plan national. On ne mentionnait guère la citoyenneté : elle était, d'évidence, manifeste et exigeante.

CONCEVOIR.

En l'absence de traces écrites, des témoignages oraux, restreints mais précis content comment, pire que les sinistres remous de la Loire, pire que le flux du fleuve aux reflets d'ardoises, un je-ne-sais-quoi ou des je-ne-sais-qui, un grand soir de Mai, charièrent la rumeur :

- " Ils occupent l'Hôpital Psychiatrique de Blois ! ".

Et content comment cette " occupation ", c'est-à-dire une réunion impromptue -sans autorisation administrative-, initiée par des stagiaires dissidents des C.E.M.E.A. au prétexte d'un différend depuis longtemps oublié, comment ce rassemblement sauvage causa la cessation du stage en question et conclut à la convocation immédiate d'une assemblée générale, fondatrice de l' " Association pour un Collège de Psychiatrie de la Région Centre ".

Je lâchai les tâches de clôture du récent congrès national des éducateurs, qui me retenaient. Je lâchai le camarade objecteur de conscience, désireux de me convertir à ses thèses sur le Viêt-nam en guerre, en me trainant à une réunion du P.S.U., pour, essouffée, m'engouffrer frauduleusement dans la salle " occupée ", bondée et enfumée de l'Hôpital Psychiatrique. Jean-Claude POLACK^{xvii}, de sa voix cassée d'avoir déjà trop hurlé à la liberté, y haranguait nos complices futurs et, en maître et seigneur bienveillant, régnait déjà sur cet aréopage de vagabonds miraculés. Le bouche à oreille suffit à baser de fait l' " Association pour ", suffit à nous jeter sur les chemins des asiles, en compagnons insurgés de toutes les folies. On déposa à la préfecture les statuts de l'association.

C'était, ce sera " Mai 68 ". On n'en savait rien. On ne le saura que bien plus tard.

Destinés à l'origine aux infirmiers psychiatriques, les stages CEMEA dans la région Centre, connaissaient la faveur modeste mais réelle d'autres catégories : services administratifs et généraux, médecins, internes. A l'avenir on y accueillerait -si cessaient quelques résistances- des responsables politiques locaux, des membres d'associations culturelles, des patients investis dans les clubs thérapeutiques.

Dans l'immédiat, un jeune interne arrosait avec ses comparses l'échéance avancée du litigieux stage de ce Mai-là. Issu d'une lignée d'estimés psychiatres, aujourd'hui professionnel médiatisé aux compétences appréciées, il faisait alors tourner la tête et battre le coeur de qui portait jupon et taire d'admiration qui se piquait de politique. Les " au-revoir " traînaient. Les promesses de retrouvailles n'en finissaient plus.

Il nous fallut quelques épreuves pour appréhender que les retours des stagiaires, à l'ordinaire asilaire, ne se faisaient guère la fleur au fusil. Que les " demeurés " (en poste), souvent en surcharge de travail, attendaient les " revenants " pour régler quelques mauvais comptes. Que les absents, du seul fait de leur déplacement, " vacances ", " transfert ", en allant voir ailleurs, parler ailleurs, entendre des différences, se former ou se transformer, y trouver plaisir peut-être -qui sait ?-, trahissaient à leur insu l'ordre institutionnel et, à ce titre, méritaient quelques représailles et châtiments.

Sourds à l'anticipation de ces contentieux, on trinqua un dernier coup quand l'interne, pris de sanglots, s'affala sur l'épaule de l'infirmier du Centre de désintoxication. Au milieu de ses larmes, il mendiait " le secret ", ce savoir ou mystérieux savoir-faire dont la Faculté et les diplômés ne le comblèrent point :

- " Dis, y a quoi entre toi et les malades ? Ils t'écourent. Tu comprends des choses des catatoniques. Tu calmes des agités en leur parlant, ou te taisant. Ils acceptent des activités. Qu'est-ce que t'as de spécial ? J'ai fait des études moi et pourtant j'y arrive pas ! "

L'infirmier patienta quelques reniflements, lui tendit un verre, consentit de décevants aveux : lui et ses collègues apprirent presque tout directement sur le tas. Ils s'instruisent des fous. De ce qu'ils induisent et produisent. Des écoutes patientes de leur clinique à eux, là où ils montrent leur mal, portent plaintes ou refus. Des détails : organisation du temps, partage des tâches, investissements des lieux. De l'histoire : strates matérialisées, habitudes, manies de chaque service. Des imperceptibilités surtout, de ce qu'on néglige, des indices mineurs, du sans importance dans l'importance du sens. Des héritages contre-transférenciels, soit d'autres lignes de démarcation entre fou et non-fou, que celles des statuts soignants/soignés et d'autres systèmes d'appartenances que ceux de la raison ou de l'insensé, de la maladie mentale ou de la normalité...

- " T'es interne, ils sont internés. T'es psychiatre, ils sont psychiatisés. Sont infirmes, suis infirmier. Mon pauvre, tu vois à quoi tient la différence : un bout d'accent ! A ta santé ! ". On trinqua à nos collaborations à venir.

De ses postures de leader politique et syndical l'interne consolé ou dégrisé ou instruit, se solidariserait avec les thèses les plus novatrices de l' " Association pour un Collège de Psychiatrie " et tenterait courageusement de les faire valoir nationalement au sein de sa corporation réticente. Sans réel succès au long cours.

13 Février 1969.

Syndicat des psychiatres en formation de la région Centre.

" ...décide de collaborer activement à l'organisation des activités du Collège de Psychiatrie du Centre, cela avec toutes les catégories intéressées en fonction des nécessités et conditions requises par l'enseignement, les soins la recherche psychiatrique... "

4 Octobre 1 968.

*6^{ème} réunion préparatoire au " Collège régional de Psychiatrie de la région Centre ".
Délégués des établissements suivants : Fleury-les-Aubrais, Bourges, Blois, Bonneval, La Membrolle-sur-Choisille, Le Coudray-Montpensier, La Chesnaie, La Borde.*

"Depuis plusieurs mois, une centaine de psychiatres, internes en psychiatrie, infirmiers, psychologues, éducateurs et travailleurs sociaux ont confronté leurs points de vue et leurs exigences au regard d'une réforme des études de psychologie médicale et de psychopathologie, dans la perspective de la création d'un " Collège Régional de Psychiatrie ". Parallèlement à la mise en route d'un travail pratique d'échanges, stages, rencontres, ils ont tenu six réunions où ont été définis à grands traits les fondements d'un enseignement moderne unissant dans les mêmes lieux la pratique des soins, la formation et la recherche. Ils rappellent la nécessité d'aborder les problèmes de formation dans le contexte plus général de l'organisation de la santé mentale en France ; la prévention et la thérapeutique psychiatrique reposant avant tout sur les activités d'une équipe soignante au complet. Les deux dualités traditionnelles de l'Hôpital et de la Faculté, des infirmiers et des psychiatres, doivent en effet être rapidement supprimées, ce qui respecte l'esprit même de la réforme proposée unanimement par les étudiants en médecine depuis le mois de Mai. Nous émettons par conséquent les plus grandes réserves à l'égard des projets ou conclusions qui pourraient émaner d'une réunion strictement universitaire. Nous sommes prêts, par ailleurs, à participer à des commissions de travail avec des représentants de l'Université de Tours, dans la mesure où la création d'un Collège Régional de Psychiatrie tiendrait compte des compétences réelles de tous ceux qui assurent, dans la région du Centre, le fonctionnement des institutions de santé mentale, publiques ou privées. "

PARTITIONS.

En matière de participation, la représentativité, la démocratie n'étaient pas au rendez-vous. Non par volonté ou intention idéologique, bien au contraire ! Simplement nous n'avions pas le temps et il n'y avait pas nécessité immédiate, croyions-nous. Erreur ? La force d'initiative, le déchaînement des certitudes différaient ces valeurs, sans les exclure. Les vœux formés-là étaient si fondamentaux, audacieux ou évidents que les indifférents s'en accordaient, que les opposants supposés ne réclamèrent pas voix au chapitre. Nous énoncions des principes humanistes incontestés parce qu'incontestables. La contradiction aurait, un temps au moins, relevé de principes terrifiants, du " Mal ". Peu de contestation côté collègues, plutôt un intérêt respectueux, voire admiratif et actif. Peu de contestation côté hiérarchies, pourtant activement dénoncées et mises à mal, plutôt un partenariat soumis ou craintif, parfois discrètement élogieux. De fait, il fut un temps où nous avons pris le pouvoir, sans le vouloir, sans le savoir. De sa perte, de sa dépravation, nous viendra un peu de science, un peu de conscience.

Ainsi, les réunions " tournantes " : pendant plusieurs mois, aucun directeur sollicité ne refusa de laisser à disposition les locaux d'établissements spécialisés de la région, d'accueillir les assemblées générales mensuelles ou les multiples " groupes de travail " qui envahirent semaines et week-end les lieux d'hébergement, d'éducation spécialisée ou de soins. Bien au contraire. Honneur étrange d'être frôlé, éclaboussé par une avant-garde ? Ou vague

soumission collaborationniste avec les vainqueurs ou les dominants du moment ? Une simple information verbale, transmise par n'importe qui, réglait l'affaire :

- " L'assemblée générale de l' " Association pour " se tiendra ici le mois prochain. "

- " O.K. vous voyez avec l'intendance les détails de l'organisation. "

Les initiatives se multiplièrent, couvrant en quelques semaines le territoire national et nourrissant notre engouement, nos certitudes. Incertain d'affirmer que la région de Nantes avec le Docteur Sylvain RAPAPPORT^{xviii} modélisèrent précocement le processus. De fiables témoignages assurent qu'ils inspirèrent (bien que provisoirement) le Centre qui, malgré d'évidentes divergences, s'y réfèra, pour constituer son association, grosse du futur Collège ou Institut de psychiatrie.

13 Octobre 1968.

Premier colloque national des Collèges et Instituts de Psychiatrie, réuni à Nantes.

" Le colloque de Nantes propose la formation d'Instituts pluri-disciplinaires, émanant des équipes de soins, chargés de la formation et de la qualification de tous les personnels travaillant dans le champ de la psychiatrie. De tels Instituts ne peuvent être que des Instituts d'Université, c'est-à-dire financés et contrôlés par l'État ; ceci exclut toute formule d'association privée (type loi de 1901). "

Nantes, mais aussi la capitale. Paris, dont Jean-Claude POLACK avec empressement rapportait d'incroyables et merveilleux contes politiques, dont nos provinciales et jacobines naïvetés espéraient beaucoup : nous montions à Paris, certaines nuits, nous sustenter des conciliabules des Comités Actions Santé, et rentrions à l'aube reprendre notre travail auprès des enfants internés. Paris, mais aussi les syndicats. Mais surtout l'inspiration conceptuelle et pratique puisée dans la mouvance dite de " psychothérapie institutionnelle ", ses foyers d'attraction, ses figures de proue dans la région. Mais encore, les internés, les soignés, ce qu'ils incarnaient, traduisaient, déconstruisaient de par le réciproque respect des discours et positions souvent, de par la conjonction, l'indifférence des actes, parfois.

20 Juin 1968.

Section parisienne du Syndicat des Psychiatres Français.

Extraits de la motion de soutien à la création du Collège de Psychiatrie de la région parisienne.

" La section de la région de Paris du Syndicat des Psychiatres Français apporte son soutien au projet de création du Collège de Psychiatrie de la région de Paris selon les principes définis par le premier paragraphe des " préalables à la condition d'enseignant en psychiatrie " élaborés par la Commission de Psychiatrie de la Faculté de Médecine.

Vote : 62 pour, 4 contre, 2 abstentions.

Ce premier paragraphe est ainsi libellé :

Etes-vous prêts à souscrire aux préalables suivants ?

- Individualité de la psychiatrie comme discipline autonome, impliquant sa séparation d'avec la neurologie.

- Abolition des chaires et démission du Conseil de faculté.

- Création de secteurs médicaux universitaires dont la structure de base est l'équipe soignante déhiérarchisée à valeur formatrice. Ce point est fondamental dans notre recherche.

- Formation hospitalière pour tout enseigné.

3 Juillet 1 968.

Source non précisée.

" Le Bureau provisoire du Collège de Psychiatrie de la région parisienne, composé de 16 psychiatres en exercice et de 16 étudiants en médecine se destinant à la psychiatrie, réuni le 3 juillet 1 968, considère :

1) Qu'il est issu d'élections libres à bulletins secrets, et sur présentation des cartes d'étudiants en médecine et des cartes de médecins qualifiés en neuro-psychiatrie, assemblée tenue le 27 juin 1 968 et à laquelle ont assisté plus de 600 participants.

2) Qu'il a été reconnu seul représentatif pour la psychiatrie par l'Assemblée Générale des étudiants en médecine de Paris.

3) Qu'il a reçu l'appui des associations suivantes :

- . Section parisienne du Syndicat des Psychiatres Français*
- . Syndicat des Médecins des Hôpitaux Psychiatriques*
- . Société médicale des Hôpitaux Psychiatriques de la Seine*
- . Syndicat des Psychiatres des organismes publics, semi-publics et privés*
- . Comité des jeunes Psychiatres Français*
- . Syndicat Autonome des Internes des Hôpitaux Psychiatriques de la Seine*
- . Commission Psychiatrique de l'Internat des Hôpitaux de Paris*
- . Association Professionnelle des Internes des Hôpitaux Psychiatriques de la région de Paris*
- . Association Professionnelle des Internes des Hôpitaux Psychiatriques de France.*

En conséquence, se déclare seule commission mixte compétente dans le cadre de la Faculté de Médecine de Paris en ce qui concerne la formation du psychiatre.

Il tient par ailleurs à affirmer les principes suivants : le fait psychiatrique se pose d'une façon originale dans le cadre des réformes en cours ; en effet, la psychiatrie n'existe pas en tant que spécialité autonome et se trouve incluse dans la neuro-psychiatrie.

De ce fait :

1) La séparation des spécialités de Neurologie et de Psychiatrie est une absolue nécessité.

2) La psychiatrie ne peut-être envisagée sous l'angle d'une habituelle spécialité médicale. Sa dimension l'impose comme une discipline majeure.

3) Sa spécialité implique une formation originale avec des techniques, en des lieux, et sous des formes débordant les cadres traditionnels de l'apprentissage médical.

4) La formation pratique doit se faire dans le cadre d'équipes prenant en charge la santé mentale d'une population de faible volume.

Toute équipe soignante sectorisée doit donc être enseignante, toute équipe soignante doit donc être sectorisée, l'ensemble constituant les secteurs médico-universitaires, ce qui remet fondamentalement en question l'organisation actuelle de l'enseignement de la psychiatrie.

De même les techniques de formation en psychiatrie doivent faire appel à des méthodes et à des doctrines débordant largement les bases médicales classiques.

Dans cette nouvelle optique, la formation théorique s'articulera donc en tous lieux à l'expérience pratique, imposant pour l'enseignement une formule nouvelle de type collégiale.

Ce Collège de Psychiatrie est ouvert et sera élargi à l'ensemble des travailleurs " dits " de Santé Mentale. "

21 Juin 1 968.

Syndicat des psychiatres français de la région Centre.

Extraits du vote sur les préalables aux conditions d'enseignement en psychiatrie, préalables proposés par l'assemblée générale des étudiants en psychiatrie.

" Création de secteurs médicaux universitaires dont la structure de base est l'équipe soignante déhiérarchisée à valeur formatrice. Ce point est fondamental dans notre recherche.

- Individualité de la psychiatrie comme discipline autonome.

- Enseignement de base intégré à l'enseignement pratique dans le cadre de l'équipe soignante. L'étudiant psychiatre a une fonction diagnostique et thérapeutique progressive rémunérée d'emblée.

- Pourra être enseignante toute personne ayant une compétence concernant la formation psychiatrique : équipe de secteur, médico-universitaire, psychiatre de pratique privée, etc... Tout membre de l'équipe soignante est, à priori, un formateur potentiel. Cette formation ne peut se dissocier du lieu de soins où elle s'effectue, et dont le type souhaitable serait le secteur psychiatrique convenablement équipé. L'intégration du psychiatre à la structure de soins est un critère essentiel de son aptitude à la formation, l'enseignement, la recherche. Ceci a pour conséquence l'égalisation de tous les lieux de soins, excluant les domaines réservés auparavant par le privilège d'une fonction d'enseignement. "

PARTURITION.

Les divergences ne manquèrent pas, dès l'exorde nomade de nos aventures contestataires. Les particularismes régionaux (historiques, idéologiques...) émergeaient sans ambiguïté, et pourtant, là voudrait aussi porter notre témoignage, il y eut une vraie joie à se confronter aux postures adverses, la joie de la certitude, la joie de qui aime, peut craindre pour l'objet de ses désirs mais jamais pour son éprouvé. Témoignent des postures adverses ce document (non-daté, mais précoce à en croire son style et ses items) :

Collège régional de Psychiatrie de Bordeaux.

" Ce n'est que dans un deuxième temps qu'on pourra examiner selon quelles modalités les membres de l'équipe psychiatrique désireront participer de cette formation et dans quelles mesures ce sera possible. On pourrait se demander si le travail nécessaire en équipe dans la plupart des secteurs de santé mentale a pour corollaire une formation commune ? Ne peut-il pas y avoir tout autant d'avantages à ce que chaque groupe de profession ait son autonomie et sa spécificité ? Contrairement aux aspirations des partisans du système " pluri-disciplinaire ", on peut craindre que la disparition de l'autonomie des professions para-médicales n'amène l'accentuation de la sujétion au psychiatre au sein des équipes soignantes, sujétion commençant dès lors au niveau des Collèges... Dans la pratique, certains séminaires pourront regrouper les membres de diverses professions, sans pour autant que les séminaires puissent permettre aux non-psychiatres d'accéder à l'acquisition des diplômes délivrés par le Collège régional de Psychiatrie de Bordeaux. "

Fédérer les instances émergentes : Commissions d'enseignement, Instituts ou Collèges de psychiatrie, Comités d'Action, Associations diverses et variées qu'ensemencèrent le " mouvement de Mai ", fut largement l'oeuvre du Docteur Robert ALBARANES^{xix}, même si l'époque s'insurgeait contre l'individualisme, la propriété privée ou le droit d'auteur. Très tôt, d'emblée, il sut que seuls une fédération, un concordat, un compromis entre les disparités régionales pareraient une dissolution ou un morcellement à court terme de ce précieux élan. Il

s'y employa en rayonnant négociateur, intelligent diplomate, le démontra, évitant un désastre prématuré de cet état de grâce. Par-delà notre enthousiaste adhésion, nos rigueurs et nos exigences prolétariennes ne furent pas toujours des réconforts ou des alliés paisibles à son habileté politique que nous affectons des insignes de la bourgeoisie. Mais notre présence, fut-elle abusivement critique, nos initiatives, furent-elles ludiques et impulsives, ne firent jamais en quantité et qualité, jamais défaut, aux rencontres du Comité National de Coordination des Collèges (CNaCC) et aux mises en oeuvre conséquentes à ses décisions.

Du temps passa, gros d'évènements assassins, assourdissant et désaccordant nos entendements. Des vœux politiques, aimables sur les lèvres ou en la langue des uns, transmuèrent en armes au poing des autres. En meurtre. Comment, du prisme de nos devenirs loyaux et prometteurs, résultèrent des désolations indifféremment répandues, des destitutions dissuasives, des périls en cascades ? Comment exorciser, tant les victimes des méfaits que les actes des malfrats ? Comment résilier les agencements dégénérés, injustement -mais non impunément- entachés de nos gracieux principes solidaires, égalitaires, libertaires ? Comment désigner, dénommer les détournements viciés des conjectures prophétiques ? Comment dénoncer les raptus du don ?

Décembre 1 1968.

Références non précisées. Dr Robert Albaranès ?

" Le 16 décembre 1 1968, sur notre initiative, une réunion de trente délégués de quinze régions s'est tenue à la " Domus Médica " à Paris. Un Comité National de Coordination des Collèges et Instituts régionaux de Psychiatrie été formé. Le secrétariat général a été confié provisoirement à Marseille. Ce comité a pour but d'assurer la représentativité des Collèges dans toutes les réunions officielles, en particulier en participant au groupes de travail récemment mis sur pied par le Dr Paumelle, conseiller auprès du Ministère de l'Education Nationale. Ce comité comprend les délégués des collèges constitués ou en formation des régions de Besançon, Bordeaux, Brest, du Centre, Lyon, Marseille, Nancy, Nantes, Orléans, Reims, Rouen, Strasbourg, Toulouse. Il comporte des membres cooptés du Syndicat des Psychiatres en formation, du Syndicat des Médecins des Hôpitaux Psychiatriques, du Syndicat des Psychiatres salariés, de l'APIHP. Ce comité a rencontré le 16 décembre, Madame Faure-Lisfranc pour lui soumettre ses objectifs et a également contacté le Docteur Paumelle. "

Décembre 1 1968.

Bulletin d'information du Collège de psychiatrie de la région de Marseille (n°1).

" (à Marseille) Le Collège de Psychiatrie a été créé le 12 juillet 1 1968 sous la forme d'une association régie par la loi de 1 901. Son but est de promouvoir une réforme de l'enseignement et de la pratique psychiatrique en assurant:

. une formation pratique réalisée par la prise de responsabilités progressives au sein d'une équipe soignante,

. un enseignement formulé au niveau d'une dynamique relationnelle instaurée dans l'équipe ainsi que dans des groupes d'études spécialisés, en considérant l'ensemble des lieux de soins comme lieux réels de formation.

. Le Collège devra toutefois promouvoir à son tour la constitution d'un Institut régional de psychiatrie. "

" A Paris, des commissions provisoires sont en voie de constitution auprès des dix facultés de médecine. Elles se sont regroupées en un Comité de Coordination qui pourrait être l'étape empirique de la renaissance d'un Collège de Paris. "

" Il a été créé à Soisy et dans le 13ème arrondissement (à Paris) une Unité d'Enseignement et de Recherche par dérogation à la loi d'orientation. Cette Unité s'intitule : " Psychiatrie Communautaire ". Ses fonctions restent à définir dans le cadre de l'Université de Paris. "

" A Lyon, dès Janvier, une Commission d'Enseignement a été constituée, comprenant le titulaire de la chaire et ses deux chefs de clinique et des représentants non-universitaires désignés par le Collège. Les statuts du Collège sont en cours d'élaboration. Il n'existe à l'heure actuelle qu'une commission provisoire. Le Collège s'oriente vers la création d'une Unité d'Enseignement et de Recherche, mais bute devant la difficulté à y articuler les soins. Pour l'instant le Collège est régi par la loi de 1 901. "

" En Normandie, il n'y a pas de lieux soignants universitaires; le titulaire de la chaire serait prêt à accepter une Commission d'Enseignement où les universitaires seraient minoritaires. "

" A Lille, un Collège a été créé, dirigé par un Conseil, et comprenant : "
- une Commission d'Enseignement et de Recherche,
- une Commission d'Enseignement régional en matière de santé mentale.
Le Doyen est d'accord pour une collaboration Collège/Université mais le titulaire de la chaire a réservé sa réponse... Le risque pour le Collège serait d'être transformé en Unité d'Enseignement et de Recherche non-dérogative, sans parité enseignants/enseignés. "

" A Nancy, il n'y a pas à l'heure actuelle de Collège constitué. Des rencontres ont été organisées entre psychiatres et étudiants mais les professeurs de neuro-psychiatrie ont refusé de se joindre à cet échange de vues. Neuf groupes de travail ont été créés et trois médecins des Hôpitaux Psychiatriques désignés pour prendre contact avec les universitaires. Un seul agrégé a opté pour la psychiatrie et accepté de participer, les deux autres ont bloqué les pourparlers. "

" A Bordeaux, la demande de création d'une Unité d'Enseignement et de Recherche est sur le point d'aboutir, cependant on rencontre des difficultés avec le Professeur de psychiatrie. "

" A Strasbourg, nous considérons le Collège comme étant une Commission elle-même. Et peut-être devenu inutile, le Collège se sabordera-t-il ? "

16 Mars 1 969.

Bulletin du Comité National de Coordination des Collèges et Instituts de Psychiatrie (C.Na.C.C.)

" Pour un programme commun des Collèges et Instituts régionaux de Psychiatrie : . Principe de la collégialité : il s'agit de la dissociation définitive du pouvoir et d'un prétendu savoir et de l'accès à la liberté de parole : c'est-à-dire la reconnaissance comme sujet de tout membre de l'équipe soignante, dont la désaliénation préfigure celle du malade mental.

. Principe de la pluridisciplinarité : il est essentiellement la formation permanente dans et par l'équipe soignante de chacun de ses membres par la pratique quotidienne de l'équipe au sein de l'institution.

. Principe de l'indissociabilité des soins, de l'enseignement et de la recherche.

. Aux trois objectifs sus mentionnés, nous ajoutons un quatrième, non moins fondamental : le rôle que doivent occuper les Collèges et Instituts dans l'information et l'éducation du grand public non spécialisé, en matière de santé, d'hygiène mentale et de psychiatrie. Il s'agit ici d'un bouleversement socio-culturel profond et non de considérations purement abstraites... Dans ce domaine de la prévention en psychiatrie, le rôle d'informateur-éducateur n'incombe pas uniquement au psychiatre mais à tous les membres de l'équipe. "

INSPIRATION...

Un extraordinaire chantier, une agitation de fourmilière couvraient la région Centre. Au fil des A.G. mensuelles de l' " Association pour... ", des rencontres nationales, des groupes de paroles et d'analyse institutionnelle, des visites, des ébauches et concrétisations de stages inter-établissements, de la création d'un ciné-club à la Faculté de lettres de Tours, des permanences du secrétariat coordinateur de nos entreprises, des rédaction et diffusion d'un bulletin de liaison régional " *La feuille de chou* ", d'un projet d'école de formation initiale et continue des professionnels de la santé mentale, des nombreux échanges informels, et -nous ne le répéterons jamais assez- de l'intense remaniement des pratiques au quotidien dans chaque lieu de soins, d'éducation spécialisée, de formation..., nous découvrons nos origines, nos semblances, les logiques fondamentales gouvernant l'illusion de nos particularismes.

Ainsi les termes révolutionnaires que nous arborions, bannières de nos appartenances et exclusivités supposées, avaient été promus hors nous par des ancêtres ignorés. Se légitimaient nos filiations naturelles. François TOSQUELLES, Henri EY, tant d'autres, professionnels ou fous, renforçaient nos rangs -entendez bien sûr : nous intégrions les leurs- via d'anachroniques adhésions, révélations de généalogies agies et jusqu'alors ignorées. Troublante altérité des rencontres avec l'autre/soi, les autres d'antan et les autres d'ailleurs, nos prochains. Et l'extravagant travail ne cessait, jours, nuits, week-end, vacances et jours chômés : rencontrer, écouter, soutenir, découvrir, dénoncer, promouvoir, partager...

En être.

8 Octobre 1 968.

" Principes directeurs d'une réforme inspirée du Livre Blanc de la psychiatrie française ()*
:

- Il existe une solidarité indissociable en psychiatrie entre l'enseignement de la psychiatrie, la définition d'une politique de santé mentale et le développement de la recherche.*
- Il est nécessaire de reconnaître l'autonomie et l'originalité de la psychiatrie. La séparation entre Neurologie et Psychiatrie est le premier pas vers la reconnaissance de cette autonomie.*
- ...l'existence de la psychiatrie est enseignante de fait.*
- ...l'importance de la participation aux soins et à l'enseignement de l'ensemble des professions de l'équipe soignante de santé mentale : psychiatres, psychanalystes, psychologues, sociologues, infirmiers, éducateurs, travailleurs sociaux, et donc de lier la*

réforme de l'enseignement de la psychiatrie à la réforme de la formation des professions collaborant à la lutte pour la santé mentale. "

Janvier 1 1969.

Section Centre du syndicat des psychiatres français.

Dr Jean OURY, lettre aux correspondants de l'Association pour un Collège de Psychiatrie de la région Centre.

" Il a été question essentiellement, surtout dans notre dernière réunion, de la constitution d'une commission de travail qui devrait être composée des représentants du Syndicat des Psychiatres Français d'une part, et d'autre part, de représentants de votre Association pour le Collège régional de la région Centre. Il s'agit, vous le pensez bien, de quelque chose d'assez compliqué à mettre en place, surtout dans le contexte actuel avec les tiraillements de toutes sortes que vous connaissez bien. Il faudrait qu'on puisse parler des structures d'échanges, d'informations, de formation professionnelle, des relations avec les autres expériences de ce type sur le plan national etc, tout en tenant compte, et ceci est capital, de la forme spécifique de chaque établissement psychiatrique ou médico-pédagogique. C'est pourquoi, il nous a semblé nécessaire de faire une réunion chaque mois, pendant une matinée et que soit présent, en ce qui concerne votre Association, un représentant de chaque établissement.

C'est dans ce sens que nous vous écrivons à vous, correspondant de l'établissement, pour vous demander de venir ou si vous ne le pouvez pas, de désigner vous-même un remplaçant pour la prochaine réunion. Celle-ci doit avoir lieu lundi prochain, 13 janvier 1969, de 9h à 12h au Centre Psychiatrique de Blois-Vienne (41). "

28 Février 1 1969.

Projet de motion proposée par les travailleurs de la clinique de " La Chesnaie " () et destiné à la prochaine rencontre avec le Syndicat des psychiatres français de la région Centre.*

" Nécessité que chacun, à chaque niveau de la thérapeutique puisse témoigner de son expérience en dehors de toute structure hiérarchique, c'est-à-dire pour chacun l'acceptation d'une critique constructive. "

" Ouverture à toutes les disciplines, non-seulement aux autres spécialités médicales, mais aussi aux sciences humaines, avec participation effective et réciproque. "

Et rivalisaient les déclamations contestataires, révolutionnaires même (du moins l'affirmaient-ils !) de certains. Certains dont on se méfiait un peu, si peu, tant leur séduction, leur science des grands soirs et des lendemains qui chantent s'avéraient incongrues, démodées, au vu du déjà-là, des mutations effectives dans nos pratiques sur le terrain, des acquis destinés à croître et embellir, exclusivement, définitivement, imaginions-nous !

... EXPIRATION !

Au décours d'une des rencontres mensuellement réglées à l'Hôpital Psychiatrique de Blois entre le Syndicat des psychiatres et l' " Association pour... " : brutal silence ! Un homme d'âge mûr, portant beau, flanqué de deux inconnus, entrait discrètement, s'excusant courtoisement du dérangement dû à son retard et nous priant de poursuivre. Nos amis psychiatres, regards fixés vers l'entrebaillement de la porte se levèrent comme un seul homme en un salut muet et respectueux. Nous, infirmiers, éducateurs, travailleurs sociaux, instituteurs, moniteurs, le derrière sur nos chaises, le faciès égaré, quémardions une

explication à cette rupture au spectre catastrophique. Je reçus de mon voisin un coup de coude dans les côtes :

- “ Tu arrêtes de dire n’importe quoi ! Il sort d’une grave maladie. ”
- “ Hein ? Pourquoi ? ”
- “ Cardiaque y paraît. ”
- “ C’est qui ? ”
- ... “ Henri EY ! ”
- “ C’est qui Henri EY ? ”.

Un personnage important avait compris notre incurie notoire et, à son départ nous prendrons, nous recevrons une nouvelle leçon d’histoire des idées, des faits et des hommes en psychiatrie. On pourrait ainsi désigner cette période : colporteurs ou braconniers du savoir, nous recevions sans cesse, les uns des autres, des leçons. Des autres oublieront avoir reçu, rapteront le don des uns. Les étanchéités traditionnelles cédaient, les savoirs diffusaient, infusaient, suintaient de toutes parts. Ce matin-là nous savions EY, comme en d’autres occurrences nous apprenions GUATTARI, MARX, FOUCAULT, FREUD, REICH, MARCUSE, LACAN..., les références furent généreuses, comme en d’autres occurrences nous arpentions, pétitions à bout de bras, les couloirs du Ministère de la Santé, ou nous alpaguions et apostrophions -à tort ou à raison- des médecins-chefs face auxquels, la veille, nous aurions craintivement baissé les yeux. Des chefs d’établissement nous consultaient avant de décider, et nous gagnions dans la jubilation, sans bataille ni déclaration de guerre, la maîtrise collective de notre outil de travail.

Nos compagnons retrouvèrent leurs sièges. TORRUBIA^{xx} l’intègre, répéta mot à mot, ton pour ton, les sobres et puissants propos qu’il soutenait quand l’intrus, à nos sens carencés, se présenta. GENTIS repositionna ses longues mains jointes devant son visage recueilli et attentif, poursuivit à notre adresse le dialogue sage et fertile qui nous retenait, récusant ou déconstruisant savamment les risques, encourageant les audaces tenaces. JEANGIRARD^{xxi} en pacificateur averti, répéta prudemment les sobres principes qui nous amarraient. OURY, ému, saisi dans l’étroite et les contraintes des lignages, confirma la nécessité de poursuivre. POLACK s’empara de la parole. Nous nous exprimâmes, pour la gloire, envahis d’une crainte de trahison. En effet, nombre de nos prévenus comparses amidonnèrent leur voix et affublèrent d’habits du dimanche, de tenues de cérémonie, leurs discours d’un coup réduits à l’état de citations entre guillemets. Brusquement ils habitaient leur corps différemment : nous ne les reconnaissons plus. Les savants, ceux qui décryptaient les signes, se réjouirent après le salut d’Henri HEY, son sympathique :

- “ Au-revoir. Bon courage ! ”.

Il approuvait ! On pouvait foncer, exiger la création de ce centre de formation pour travailleurs de la santé mentale, à La Chapelle-St-Mesmin, dans le Loiret, où des locaux disponibles, accueilleraient rapidement nos premiers séminaires. On proposera un socle commun à toutes les catégories professionnelles, des formations initiales et permanentes. Plusieurs associations se rallient au projet... Commissions ... Inscriptions... Programmes... Demandes de crédits... Stages en établissements... Etc...

Il y eut encore quelques rencontres, pugnacité oblige, mais le charme était rompu, notre conjuration brisée, sans que nous retrouvions pour autant nos appartenances initiales. Le flagrant-délit de distinction fracturait le Syndicat, l’ “ Association pour... ”, l’intime pluriel de chaque établissement ou service, voire de chaque personne. Les transfuges, tenants des pouvoirs et savoirs, de l’ordre et des hiérarchies, égarés ou infiltrés en nos rangs se

démasquèrent. Les dominants d'hier reprirent cyniquement possession du haut du pavé et exigèrent de solder les infidélités criantes. Avalanche de démissions, de soumissions.

Au plan national, la détresse dont les signes se cumuleront les mois et années à venir, devenait également déjà perceptible :

Début 1 970.

" Le C.Na.C.C. (Comité National de Coordination des Collèges et Instituts régionaux de Psychiatrie) réunit à Paris les 22 et 23 Novembre 1 969, s'est proposé de réorienter sa pratique, son organisation, ses objectifs.

Il est apparu aux participants de l'assemblée générale du C.NaC.C. réunis à Blois les 17 et 18 Janvier 1 970, que la crise ouverte par Mai 68 en psychiatrie (crise des pratiques, crise des idéologies) a permis la mise en place de multiples expériences autonomes portant un regard autre sur la pratique psychiatrique contemporaine et les systèmes de formations pour toutes les catégories professionnelles concernées par la santé mentale.

Il nous semble qu'il est temps de rompre avec ce type de pratiques mystifiantes et de se situer à partir des constats suivants sur le plan du réel :

- Des pratiques différentes ont lieu d'une région à l'autre, sans qu'il y ait communication entre les différentes régions.

- Des luttes syndicales se déroulent dans l'institution psychiatrique, luttes dont l'impact théorique sur le plan institutionnel et politique reste à dévoiler.

- Des luttes catégorielles ou corporatistes opposent dans la logique de leur déroulement, des catégories différentes de soignants! Le mythe de " l'équipe soignante " restant néanmoins intact dans tous les cas. Dès lors se dévoilent le rôle et l'utilisation de l'idéologie psychiatrique qui vient interférer dans ces luttes.

- Sous couvert de pratiques (mystificatrices quant à leur finalité) de groupe ou d'" institutionnalisme ", la répression se perpétue sous le masque du leurre.

- L'atomisation des institutions psychiatriques vivant en autarcie, les résistances quant au regard porté par le monde extérieur sur l'institution bloque toute tentative de théorisation, celle-ci restant l'apanage de groupes restreints, le plus souvent coupés du réel.

- Dès lors, la constatation d'une telle opacité, d'une telle fermeture du discours psychiatrique, nous a mené à penser qu'il s'agissait d'abord de rétablir la possibilité de l'information circulante, que ce soit pour faire déboucher toute action, toute lutte en la popularisant, ou pour établir une tribune libre sur les problèmes théoriques qui se posent à la pratique psychiatrique.

Cette tribune libre : " Le Dire et le Faire "^{xxii} se veut être le point de convergence de toute information, de toute théorisation, la parole étant donnée à qui veut bien la prendre. "

1 977.

" Mouvement psychiatrique " ; n°3-1 977.

Editorial du Dr Robert ALBARNES.

" Peut-être en sommes-nous restés au ressassement de grands lieux communs comme la triple approche " bio-psycho-sociale de l'homme ", ou encore " l'indissociabilité des soins, de la formation et de la recherche en psychiatrie ", ou la politique de secteur comme panacée universelle, ou encore " la formation dans et par l'équipe soignante ", autant de vérités qui auraient mérité approfondissement et mise en pratique... plutôt que récitation dévote. "

" La masse des intéressés ne paraît pas véritablement concernée par les Collèges (de psychiatrie). Il en est ainsi pour les infirmiers dont les syndicats n'ont pas pris position et

de même pour les étudiants. Les Collèges n'ont pas de racines de masse. S'il fallait agir au niveau des Collèges, sous forme de grève ou de pétition par exemple, il n'y aurait personne pour soutenir cette action. "

TERMES POUR TERME.

Refermer la rouge chemise, flamboyant linceul usagé de l' " Association pour un collège de psychiatrie de la région Centre ". Malgré l'échec, malgré la fatalité d'une irréprésentabilité collective, il fallait exhiber, divulguer les vestiges scripturaires des événements de ce Mai-là.

Malgré l'anonyme interdit de reconnaissance de ce qui eut lieu, de ce qui eut temps, il faut, il faudra trouver forces et moyens d'analyser, de traiter l'actualité de ces dégradations ostensibles et de ces déceptions nécosantes.

Il eut fallu, dans toute la puissance étymologique du vocable, saluer les " circonstances " grâce auxquelles, " tenaient assemblés ensemble^{xxiii} ", économisant tant bien que mal leurs identités catégorielles excluantes, ceux -tous ceux- que concernait la psychiatrie.

Il faut, il faudrait renoncer aux dilemmes parodiques, termes péremptoires, prétentions performatives.

Il faudrait disséquer le délaissement insoupçonné, par les mots eux-mêmes, des communautés d'existences qu'ils animaient, des lieux-dits, lieux-communs qu'ils créèrent, des dichotomies (telle celle de fou/non-fou) qu'ils subvertirent, un temps.

Il faut, il faudrait se coltiner les engagements et défigurations des garants anthropologiques du langage, avoir puissance tant d'exonération que d'obligation, afin que l'intempestif s'expose, que l'im-portance deleuzienne de " ce qui s'est passé ", advienne.

Il faudra...

Agités au pays de la folie, nous nous démenâmes pour ses aires d'inscriptions manifestes, ses contextes, ses concepts. Or les substrats, dispositifs, organes ou énoncés consubstantiels à la folie s'effacent, tel le Chat du Cheshire (de Lewis Carroll) dont ne demeure que le sourire. Demeurerait, insisterait une intime agitation, latente, désincarnée et muette, cruellement médusée. Sans corps. Une insistance hors consistance.

Une résistance, tel un sourire.

Sourire donc, en guise d'épilogue. S'effacer, se rétracter vers l'âme de cette mouvance, à l'abri, au maquis, à l'asile d'une lettre aux accents testamentaires, vraisemblablement collective quant à sa rédaction, texte anachroniquement d'actualité, tant les exigences, elles aussi, demeurent...

...ou demeurerait, si une " *psychiatrie digne de ce nom* " n'était précisément en passe, en risque, de perdre jusqu'à son nom ?

Lettre (signée) du Dr Jean OURY, et adressée au Recteur de l'Université de Tours. Extraits. (1970 ?)

" ... pour nous les nouvelles modalités de formation psychiatrique qui paraissent se dégager sinon de tous, au moins de certains Collèges Régionaux de Psychiatrie, vont modifier considérablement les notions même de formation et de qualification. Mais il n'est pas moins vrai, nous semble-t-il, que le poids des anciennes structures des préjugés, des traditions enracinées et des intérêts personnels, risque encore de peser lourdement sur les créations nouvelles. En ce sens, la création d'une école à La Chapelle-St-Mesmin a retenu toute notre attention, car il nous est apparu que dans ce cadre il était peut-être possible d'organiser, sur le plan régional, une Ecole de Perfectionnement pouvant se dégager d'un certain nombre de contingences qui risquent d'infléchir ce qu'il y a de spécifique dans la formation psychiatrique : la formation psychothérapique de base de tout technicien, médical ou para-médical, sans laquelle il n'y a pas de psychiatrie digne de ce nom. Or, cette formation s'accommode mal de tout système, aussi nouveau soit-il, qui se donne pour but un diplôme ou une qualification en tant que " label " de fin d'études et de maîtrise acquise... Cette formation... articule connaissance, manière d'être et relation avec autrui. Elle s'accommoderait mal d'une délimitation corporatiste étroite entre médecins, infirmiers, psychologues, rééducateurs, etc... quant au degré de son efficacité. En tout cas, dans les institutions psychiatriques ouvertes à l'analyse des relations humaines, il est banal de constater que l'efficacité thérapeutique n'est pas nécessairement fonction d'un savoir corporatiste, mais bien plus souvent, de l'utilisation opportune d'une situation interrelationnelle dynamique, à n'importe quel niveau qu'elle se situe. La nécessité du perfectionnement du personnel para-médical s'est ainsi fait sentir très vite, dès qu'on a voulu transformer les anciens asiles en véritables institutions de soins. De là est née, il y a une quinzaine d'années, une collaboration étroite avec les Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Actives, pour la mise en place de stage de perfectionnement... Un aspect de ces stages qui nous paraît tout à fait essentiel, est la disparition progressive et délibérée d'un type de formation sélective. Destinée à l'origine exclusivement au personnel infirmier, les stages sont devenus progressivement un lieu de formation psychiatrique tout court, pour tous ceux qui font partie de l'équipe soignante... Ces dernières années, des médecins-chefs de services ont également effectué des stages et nous pensons que dans l'avenir, il serait extrêmement profitable que des administrateurs d'établissements psychiatriques puissent bénéficier de cette formation. L'expérience paraît en tout cas nous montrer qu'une certaine formation psychiatrique n'est possible qu'à la condition de se dégager d'une conception professionnaliste étroite. "

Marie-Odile SUPLIGEAU^{xxiv}

